

Province de Québec

**Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le lundi 11 août 2014 à compter de 19 heures 30.

PRÉSENCES: M. Richard Pigeon, conseiller siège no 1, M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4, M. Claude Lussier, conseiller siège no 5 et Mme Marilyne Rodrique-Trudel, conseillère siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

ABSENCE : Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3

Mme Francine Rivest, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

17 personnes assistent à la séance.

2014-08-244 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle. Une minute de silence est demandée par le Maire. Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Pigeon appuyé par monsieur le conseiller Claude Lussier et résolu que l'assemblée soit ouverte. Il est 19 heures 30.

Adopté à l'unanimité

2014-08-245 MODIFICATION(S) À L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant atteint,

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Pigeon appuyé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel et résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

Ajout :

Don des Loisirs Ste-Cécile Inc à la Municipalité

Adopté à l'unanimité

2014-08-246 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2014

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lussier Meunier appuyée par monsieur le conseiller Claude Lussier et résolu que le conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2014.

Adopté à l'unanimité

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES / JURIDIQUE / COUR MUNICIPALE

2014-08-247 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL RELATIF AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION 435-2006

Conformément aux dispositions du règlement 435-2006, la directrice générale a déposé aux membres du Conseil de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton le rapport des paiements effectués ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois de juillet 2014.

2014-08-248 APPROBATION DE LA LISTE DES PAIEMENTS ÉMIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lussier appuyé par madame la conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel et résolu que le Conseil approuve la liste en date du 7 août 2014 des chèques émis depuis la dernière assemblée du conseil, numéros C1400300 à C1400377 et L1400035 à L1400043, au montant total de 1 129 916,17 \$.

Adopté à l'unanimité

2014-08-249 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lussier Meunier appuyée par monsieur le conseiller Richard Pigeon et résolu :

- que le Conseil approuve les comptes à payer en date du 7 août 2014 au montant total de 757 557,73 \$;
- que le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement.

Adopté à l'unanimité

2014-08-250 ADOPTION DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Pigeon appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Roy et résolu que le Conseil accepte les transferts budgétaires suivants :

De:

01-233-120	Mutations immobilières	8 000
01-234-202	Surplus budgétaire 2013	3 296
01-234-742	Semaine de relâche	1 200
01-234-743	St-Jean-Baptiste	7 500
01-234-744	Fête des neiges	250
		<hr/>
		20 246

À:

01-233-110	Licences et permis	2 500
01-234-753	Revenus Camp de jour - Chandail	1 250
02-190-00-335	Internet	1 000
02-452-10-952	Quote-part MRC	5 000
02-610-00-411	Services scientifiques et de génie	2 000
02-701-90-339	Autres dépenses	8 496
		<hr/>
		20 246

Adopté à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2014-08-251 RACHAT AVANT ÉCHÉANCE DE DÉPÔTS À TERME

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lussier appuyé par monsieur le conseiller Richard Pigeon et résolu que le Conseil autorise le rachat avant échéance des dépôts à terme suivants :

\$	Échéance	Taux d'intérêt annuel
10 500	12 avril 2015	0,650 %
15 575	29 novembre 2014	0,650 %
25 000	15 septembre 2014	0,650 %
218 000	15 septembre 2014	0,650 %
<u>20 000</u>	15 septembre 2014	0,650 %
289 075 \$		

Adopté à l'unanimité

2014-08-252 NON RENOUVELLEMENT DE DÉPÔT À TERME

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lussier Meunier appuyée par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel et résolu que le Conseil autorise le non renouvellement du dépôt à terme au montant de 123 000 \$ échéant le 12 août 2014 et portant intérêt au taux annuel de 0,650 %.

Adopté à l'unanimité

2014-08-253 CONCORDANCE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES AU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA MUNICIPALITÉ

Attendu que le régime d'assurance collective de la municipalité prévoit une participation obligatoire des employés après 3 mois de service;

Attendu que le contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que celui de la directrice de l'urbanisme et des travaux publics prévoient la participation obligatoire de ces employés cadres au régime d'assurance collective après 6 mois de service;

Il est proposé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel appuyée par monsieur le conseiller Richard Pigeon et résolu que le Conseil autorise la modification au contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi qu'à celui de la directrice de l'urbanisme et des travaux publics de sorte que la participation obligatoire de ces employés cadres au régime d'assurance collective débute après 3 mois de service.

Adopté à l'unanimité

2014-08-254 SUSPENSION DISCIPLINAIRE

Attendu la recommandation faite par la directrice générale et secrétaire-trésorière au comité de gestion des ressources humaines;

Par ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Roy et résolu :

- que l'employé portant le matricule 263 soit suspendu sans traitement pour une période de 4 jours ouvrables allant du 12 août au 15 août 2014;

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

- que l'employé portant le matricule 263 soit informé que toute récidive de sa part pourrait entraîner son congédiement.

Adopté à l'unanimité

SÉCURITÉ PUBLIQUE / POLICE – INCENDIE – PREMIERS RÉPONDANTS

TRAVAUX PUBLICS / CHEMINS – ROUTES / BÂTIMENTS – TERRAINS

2014-08-255 PAVAGE 3^E RANG OUEST, 3^E RANG EST ET ROUTE LANCTÔT – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lussier appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Roy et résolu :

- que le Conseil prend connaissance et accepte l'analyse du décompte progressif no 2 – travaux de pavage sur le 3^e Rang Ouest, 3^e Rang Est et route Lanctôt et, sur recommandation de la firme Consumaj, autorise le paiement de 691 281,25 \$ à Pavages Maska incluant les taxes et la retenue de 10 %;
- que le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à émettre le chèque.

Adopté à l'unanimité

2014-08-256 PAVAGE 3^E RANG OUEST, 3^E RANG EST ET ROUTE LANCTÔT – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lussier appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Roy et résolu que le Conseil autorise les travaux supplémentaires suivants aux travaux de pavage sur le 3^e Rang Ouest, 3^e Rang Est et route Lanctôt :

- pavage d'une petite section à l'intersection du 3^e Rang Ouest et de la route Beauregard, pour un montant de 2 415 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

2014-08-257 RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES SCM 2014-11 - ACHAT, PRÉPARATION, TRANSPORT, LIVRAISON ET IMMATRICULATION D'UNE CAMIONNETTE NEUVE

Attendu qu'un appel d'offres a été demandé pour l'achat, la préparation, le transport, la livraison et l'immatriculation d'une camionnette neuve;

Attendu que la Municipalité a reçu une seule soumission : Lussier Chevrolet Buick GMC Ltée au montant de 34 012,13 \$ taxes incluses;

Attendu que cette soumission dépasse de façon importante le budget alloué par le Conseil pour cet achat;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Claude Lussier appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Roy et résolu que le Conseil rejette, pour des raisons budgétaires, la

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

soumission de Lussier Chevrolet Buick GMC Ltée au montant de 34 012,13 \$ taxes incluses et que cet appel d'offres soit fermé.

Adopté à l'unanimité

2014-08-258 RÉCEPTION DE REMORQUE BASCULANTE

Attendu que le Conseil, par la résolution 14-04-126, a autorisé l'achat d'une remorque basculante chez Remorque MC au montant de 7 497,17 \$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lussier Meunier appuyée par monsieur le conseiller Richard Pigeon et résolu :

- que le Conseil autorise le remplacement des freins électriques initialement prévus à l'appel d'offres par des freins hydrauliques pour un montant additionnel de 800 \$ plus taxes;
- que le conseil autorise la livraison de cette remorque basculante à la municipalité;
- que le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à cet achat soit entre autres le contrat d'achat et les documents d'immatriculation;
- que le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les paiements requis.

Adopté à l'unanimité

URBANISME / ENVIRONNEMENT / HYGIÈNE DU MILIEU

2014-08-259 RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS

La directrice de l'urbanisme et des travaux publics fait rapport des permis émis durant le mois de juillet 2014 soit :

Émission de permis	18
Addition d'un bâtiment	2
Brûlage	5
Clôture et haies	1
Dérogation mineure	1
Autre	1
Autorisation pour piscine	3
Rénovation	4
Transformation	1

Pour un montant total de 50 479 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lussier appuyé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel et résolu que le Conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la directrice de l'urbanisme et des travaux publics en date du 18 juillet 2014 et que ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2014-08-260 **DÉROGATION MINEURE – 1175, 1^{ER} RANG EST – AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2014-07-236**

Attendu que l'adresse du bâtiment concerné par la dérogation mineure octroyée par la résolution 2014-07-236 est erronée;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel appuyée par monsieur le conseiller Claude Lussier et résolu que le Conseil autorise l'amendement à la résolution 2014-07-236 de sorte que l'adresse de l'immeuble concerné par la dérogation mineure soit corrigée pour 1175, 1^{er} Rang Est.

Adopté à l'unanimité

SERVICE COMMUNAUTAIRE / CULTURE / LOISIRS / COMMUNICATION

2014-08-261 **TOURNOI DE BALLE LES 29, 30, 31 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE 2014 – AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2014-07-241**

Attendu que la municipalité a reçu la demande écrite des responsables du tournoi de balle ayant lieu les 29, 30, 31 août et 1^{er} septembre 2014 postérieurement à l'adoption de la résolution 2014-07-241 et que cette demande diffère de la résolution adoptée;

Il est proposé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Roy et résolu que le conseil autorise l'amendement à la résolution 2014-07-241 de sorte que la résolution se lit désormais comme suit :

Il est résolu de signifier à mesdames Mélanie Meunier et Vicky Guichard que le Conseil n'a pas d'objection à la vente d'alcool lors du tournoi de balle au profit, à part égale, des deux services de garde où travaillent celles-ci, qui se déroulera sur le terrain des loisirs au 259, rue Principale, du 29 août au 1^{er} septembre 2014 inclusivement.

Les organisateurs de cette journée sont mesdames Mélanie Meunier et Vicky Guichard et c'est à elles que revient toutes les responsabilités lors de cet événement.

Adopté à l'unanimité

2014-08-262 **DÉFI DES CANTONS DE L'EST – VÉLO QUÉBEC ÉVÉNEMENTS – DEMANDE POUR CIRCULER À VÉLO**

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lussier Meunier appuyée par monsieur le conseiller Claude Lussier et résolu :

- que le conseil accepte la demande du Défi des cantons de l'Est en permettant qu'un groupe de cyclistes puissent circuler le 6 septembre sur le 3^e Rang Est et Ouest, le Rang du Haut-de-la-rivière Nord et Sud et le chemin St-Valérien;
- que Vélo Québec s'engage à obtenir du Ministère des Transports l'autorisation de circuler le 6 septembre 2014 sur la rue Principale et la route 137, puisque ces routes sont sous la juridiction de ce dernier;

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

- Que le tout soit conditionnel à ce que l'organisme établisse un service d'accompagnement sécuritaire et que le responsable de l'organisme fasse parvenir à la municipalité une preuve d'assurance pour cet événement;
- Qu'un accès à la salle communautaire soit mis à la disposition de Vélo Québec (halte-toilette et abri) en cas de forte pluie.

Adopté à l'unanimité

2014-08-263

ADHÉSION À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

Il est proposé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel appuyée par madame la conseillère Jacqueline Lussier Meunier et résolu :

- que le Conseil autorise l'adhésion à Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2014-2015 pour un montant de 86,81 \$ taxes incluses;
- que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement.

Adopté à l'unanimité

2014-08-264

DON DES LOISIRS STE-CECILE INC À LA MUNICIPALITÉ

Attendu que Les Loisirs Ste-Cécile inc ont remis à la Municipalité un montant de 7 080,76 \$ à être utilisé pour offrir des formations aux jeunes de Ste-Cécile-de-Milton;

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lussier Meunier appuyée par monsieur le conseiller Richard Pigeon et résolu :

- que le Conseil accepte ce don et en remercie Les Loisirs Ste-Cécile inc;
- que ce don soit utilisé exclusivement à la prestation de formations aux jeunes de Ste-Cécile-de-Milton.

Adopté à l'unanimité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / INDUSTRIEL

2014-08-265

VENTE DU TERRAIN PORTANT LE NUMÉRO DE LOT 5 307 325 AU CPE RAYONS DE SOLEIL DE ROXTON POND INC. – AMENDEMENT À L'ACTE DE VENTE

Attendu que le Conseil, par la résolution 2014-07-221, autorise la vente du terrain portant le numéro de lot 5 307 325 au CPE Rayons de soleil de Roxton Pond Inc.;

Attendu que des modifications ont été apportées au projet d'acte de vente depuis l'adoption de cette résolution;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy appuyé par madame la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel et résolu que le Conseil prend connaissance de l'acte de vente amendé et autorise le maire et/ou la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents relatifs à la vente du terrain portant le numéro de lot 5 307 325 au CPE Rayons de soleil de Roxton Pond Inc.

Adopté à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2014-08-266

ÉDITION SPÉCIALE DU 21 AOÛT 2014 DE LA VOIX DE L'EST

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Pigeon appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Roy et résolu que le Conseil autorise l'acquisition d'une demi page dans l'édition spéciale du 21 août 2014 de la Voix de l'Est au montant de 354,75 \$.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q : Un citoyen souligne que les travaux de fauchage effectués par la Municipalité au coin de Patenaude et de la 211 sont appréciés.

Monsieur le maire répond : Ces travaux vont être complétés dans les prochains jours. Ils sont faits par la Municipalité en raison du danger du manque de visibilité dans ce secteur et en raison de l'impossibilité actuelle de la municipalité de rejoindre le propriétaire de l'immeuble en défaut.

Q : Le 1^{er} Rang vers Granby pose également des problèmes de visibilité en raison de la présence d'arbres.

Monsieur le maire répond : Effectivement cet endroit est dangereux, la demande de correction a déjà été faite. La municipalité a fait le tour aujourd'hui de ses routes et a identifié quelques endroits dangereux pour lesquels les propriétaires des immeubles vont être interpellés par la municipalité.

Q : La demande de déplacement d'une lumière au 1^{er} Rang, pour la changer de côté de rue, en est où ?

Monsieur le maire répond : C'est en cours mais nous allons nous informer où c'en est.

Q : Sur le 1^{er} Rang au coin de la 137, est-il possible d'élargir l'accotement à 3 pieds, il y a beaucoup d'accidents à cet endroit.

Monsieur le maire répond : On va faire le suivi.

Q : Quelle est la marge de recul sur Ostiguy / Peuplier ?

Monsieur le maire répond : Nous transmettons la demande du citoyen à la directrice des travaux publics et de l'urbanisme,

Q : Le nom de l'employé affecté par une suspension n'est pas mentionné. Pourquoi ?

Monsieur le maire répond : La municipalité n'a pas le droit de nommer l'employé concerné.

Q : Les travaux sur le 3^e Rang Ouest sont bien réussis. Était-il nécessaire de le recharger en pierre ? A-t-il été assez compacté ?

Monsieur le maire répond : Les recommandations ont été suivies dans le but d'assurer un chemin solide et augmenter sa durée de vie.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Q : Le vote sur les résolutions doit être fait à vive voix lors des assemblées du conseil. Un citoyen mentionne que les conseillers ne sont pas bien entendus dans la salle lors du vote.

Monsieur le maire répond : Les conseillers prennent note de votre commentaire.

Q : La parution dans le cahier spécial de la Voix de l'Est portera sur quoi ?

Monsieur le maire répond : Il portera entièrement sur le Parc PME. La municipalité va travailler dès qu'on sera prêts avec Granby Industriel pour faire la promotion du Parc PME. À date, 7 personnes nous ont montré de l'intérêt pour s'y établir en 2015.

Q : Quand sera démolie le 104 rue Principale ? Les pompiers y sont ce soir, est-ce pour ça ?

Monsieur le maire répond : Ce dossier suit son cours. Ce soir, les pompiers y tiennent un exercice de recherche de personnes dans un environnement enfumé.

2014-08-267

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lussier appuyé par monsieur le conseiller Richard Pigeon et résolu que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 heures 05.

Adopté à l'unanimité

Francine Rivest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

M. Paul Sarrazin
Maire